

Québec français



Montréal, « à-langue-que- veux-tu » Entrevue avec Charles Castonguay

André Gaulin

Number 90, Summer 1993

Montréal pluriel

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44541ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Gaulin, A. (1993). Montréal, « à-langue-que- veux-tu » : entrevue avec Charles Castonguay. *Québec français*, (90), 88–90.

Montréal, « à-langue-que-veux-tu »

Entrevue avec Charles CASTONGUAY*

André GAULIN

« Vouloir sauvegarder la langue, c'est vouloir sauvegarder beaucoup plus que la langue, entre autres choses tout ce qu'elle seule rend parfaitement. Nous ne pouvons pas vivre dans un milieu étranger comme des étrangers, et parler français. Si Montréal n'a rien de commun avec aucune autre ville française, le français n'y est plus ni naturel, ni pratique. »

Pierre BAILLARGEON, *Journal inédit*, été 1954.

« Les ciels de Montréal sont les plus beaux du monde. »

Pierre BAILLARGEON, *Notes sur Montréal*, 6 avril 1963, p. 26.

Q.F. : À la suite de la parution récente des dernières données du recensement de 1991, quel est le visage linguistique de Montréal ?

On a vu, du côté de la langue maternelle, une réduction de la proportion de francophones, surtout en faveur des allophones. Ce changement est plus ou moins important dépendant du fait que l'on regarde l'ensemble de la région de Montréal ou que l'on se concentre sur l'île de Montréal où c'est particulièrement marqué : un recul de l'ordre de 1 à 2 %. Il y a, à l'heure actuelle, des problèmes de comparabilité des données de 1991 avec les recensements précédents et qui nous empêche d'être trop catégorique pour l'instant sur l'ampleur de la réduction des francophones. Mais disons que c'était quelque chose que les démographes prévoient comme une quasi certitude. Il reste à chiffrer l'ampleur du recul et, surtout, à se poser des questions sur la continuation de cette tendance.

Q.F. : Est-ce qu'on peut considérer malgré cela que Montréal est aujourd'hui une ville qui est plus française qu'avant les premières législations linguistiques québécoises ?

Sûrement plus qu'il y a vingt ans, au temps de l'Expo. Je viens d'arriver à Montréal par la Transcanadienne : en regardant à droite et à gauche, on constate que l'affichage est en français. Des anglophones se plaignent de ne pas se reconnaître dans ces affiches en langue française, de se sentir insultés peut-être de ne

pas voir leur langue représentée comme il pense qu'elle devrait l'être. Pourtant, pour les francophones qui vivent dans l'Ouest, cette nouvelle réalité est un réconfort, un appui, un élément d'identification et de fierté qui devrait les inciter à persister à parler français. N'allons pas oublier que dans l'ouest de Montréal il y a une anglicisation des francophones qui est appréciable, probablement l'endroit au Québec où l'anglicisation est la plus forte. S'il n'y avait pas eu tout ce faisceau de mesures francisantes, l'anglicisation qui s'était pointée dans les années soixante aurait atteint probablement des proportions irréversibles à l'heure actuelle dont les lois 22 et 101.

Q.F. : Le temps est-il venu de revoir des législations qui ont eu court au Québec ou faut-il plutôt continuer d'avoir des mesures de renforcement du français ?

Il est temps peut-être de faire les deux. D'abord, il faut revigorer, réinstaurer certains aspects de la loi 101 qui ont été éliminés à la suite de jugements de différents ordres. Par exemple, tout ce qui concernait la justice et les mesures qui voulaient faire du français l'unique langue des contrats et des échanges commerciaux. Tout un chapitre de la loi 101 a été défait. C'est la loi de 1867, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui fournit l'argument devant les juges et qui empêche le Québec d'être unilingue. Il faut que le français soit la langue commune de tous les Québécois. Beaucoup d'anglophones sont prêts à accepter que le poids du bilinguisme repose d'abord et

avant tout sur les minorités et non sur la majorité. Que le français soit la langue véhiculée partout dans la vie publique, la langue à tout faire, la langue avec laquelle on a des rencontres spontanément, des échanges, des petits achats ou quoi que ce soit, la langue commune, quoi. Il serait peut-être temps par ailleurs de profiter de cette disposition d'ouverture de la minorité anglophone, en particulier le fait d'accepter que le français soit la langue dominante du Québec, pour permettre aux anglophones de se reconnaître davantage dans les affiches publiques. À quel degré ? Cela resterait à déterminer.

Q.F. : Ouverture et fermeture ?

Le contexte que nous avons vécu depuis l'adoption de la loi 101 est allé à peu près continuellement dans le sens de l'infirmité de la loi 101 et du français comme seule langue officielle du Québec. C'est très fatigant ce « grugeage » sans arrêt. Depuis quinze ans, on dirait que le français n'a fait aucun pas nouveau, bien au contraire. Il serait temps qu'on donne un nouvel élan au français comme langue de travail. Le gouvernement devrait tenir un discours d'ouverture envers l'anglais mais avec une orientation claire vers une plus grande francisation de la société québécoise.

Quand on regarde la situation démographique du Québec, dont le degré de non-remplacement des générations francophones est dû en grande partie à la sous-fécondité, on se rend compte qu'il n'y a pas lieu de continuer dans ce sens-là, c'est-à-dire de toujours plus en faveur d'espace pour l'anglais, pour les autres

langues. Je crois que le temps est venu d'accomplir la réinstauration de certains aspects de la loi 101 qui ont été battus en brèches par les tribunaux. On ne va pas vers une période de paix, si c'est continuellement le français qui se fait gruger son espace social. Une continuation dans le sens de l'adoucissement de la part de la majorité vis-à-vis de la minorité sur l'île de Montréal plus spécifiquement conduirait le Québec français dans une impasse. n quoi ça consiste le caractère distinct de la société québécoise, si l'on ne peut même pas faire ce qu'on veut sur le plan linguistique ?

Q.F. : Et les anglo-montréalais ? Leur bassin scolaire est-il passé de 150 000 habitants à environ 100 000 à partir du fait que les allophones du Québec ont dû fréquenter l'école française ?

Il y a sous-fécondité de la population anglo-québécoise. Les anglophones du Québec étaient jusqu'à il y a quelques années encore moins féconds démographiquement que les francophones. On n'en a pas parlé parce qu'il y a eu un genre de renflement du discours allant dans le sens d'une culpabilisation de la majorité francophone du fait que ces anglophones quittaient le Québec. On disait que c'était à cause des lois linguistiques, d'une volonté trop prononcée de la majorité francophone de s'affirmer, de prendre sa place sur le territoire québécois. On a attribué presque exclusivement au fameux exode anglophone des années soixante-dix le fait que la population anglophone était en décroissance. Ce serait intéressant d'estimer quelle est la part respective de la diminution de la clientèle dans les écoles anglaises qui est due soit à la sous-fécondité des anglophones, au départ des jeunes adultes anglophones, aux lois 22 et 101 qui ont orienté les nouveaux émigrants allophones vers l'école française. Ça se pourrait que ça se situe dans l'ordre 1/3-1/3-1/3. Les trois facteurs sont d'importance.

Q.F. : Les allophones s'intègrent-ils donc au français plus qu'il y a 20 ans ?

Quand on regarde les transferts linguistiques qui ont été déclarés récemment par eux on peut dire que les allophones récemment arrivés au Québec vont davantage du côté du français. Là où il y a eu une très nette amélioration, c'est parmi les jeunes enfants. Cependant, quand on considère les allophones qui arrivent au Québec à l'âge adulte, la loi 101 n'a

pas l'air d'avoir infléchi de façon très sensible la part sociale du français. Si le français attire actuellement une majorité d'enfants allophones par rapport à l'anglais, parmi les adultes, c'est moins évident, notamment dans l'île de Montréal ; c'est à peu près moitié-moitié et si c'est moitié-moitié, c'est grâce au fait que, parmi les allophones récents, il y a une forte représentation de ce que j'appelle les francothropes. J'entends par là les personnes originaires de Haïti, du Vietnam, du Cambodge, ceux qui sont de langue maternelle espagnole, de langue maternelle arabe, de langue maternelle portugaise. Ces trois grands groupes-là, et ceux qui parlent créole, même vietnamien, forment la moitié de l'immigration allophone du Québec depuis cinq ou dix ans. Pour différentes raisons, ces communautés sont bien disposées envers le français, soit pour des raisons de latinité dans le cas de l'espagnol ou du portugais, soit qu'ils parlent des langues qui sont cousines du français, par une histoire partagée, fût-elle coloniale. De plus, beaucoup d'arabophones ou personnes de langue maternelle arabe sont bien disposées envers le français : probablement qu'en raison de certaines affinités, ils choisissent le Québec lorsqu'ils émigrent au Canada. Si d'autres arabes choisissent l'Ontario, ce sont le plus souvent des arabes venant de pays qui ont été sous domination britannique. Pour des raisons parfois différentes, toujours est-il qu'une majorité des francothropes se francise : 3/4 choisissent le français laissant 1/4 à l'anglais. Si on voulait que l'immigration allophone ne change pas l'équilibre linguistique du Québec, il faut qu'environ 80 % des allophones arrivant ici se francisent. Et c'est effectivement ce qui se produit, à quelque pourcentage près, quand il s'agit des allophones francothropes. J'ajouterais aux francothropes sûrement les Roumains, peut-être les Laotiens et quelques groupes.

Q.F. : Et que faites-vous des Belges, des Français, des Suisses romands ? Sont-ils dans vos francothropes ?

Ils font partie de l'immigration non pas allophone mais francophone. Ils sont francophones de langue maternelle. Évidemment, si on pouvait attirer un plus grand nombre d'immigrants de France, de Suisse ou de Belgique, ça aiderait, mais c'est peu le cas. Ces pays-là connaissent aussi la sous-fécondité et cherchent à garder chez eux leurs ressortissants. Si effectivement plusieurs viennent au Québec, tâtent le pays pendant quelques années, ils

retournent chez eux en assez grand nombre. Ils sont, aussi, difficiles à retenir. D'autres immigrants, disons anglothropes en particulier, viennent au Québec comme les démographes l'ont montré, se bilinguisent chez nous et poursuivent ensuite leur migration vers Toronto, New York et des points plus au Sud du continent ou à l'Ouest, vers une plus grande réussite économique.

Q.F. : Puisqu'on parle de démographie de Montréal français, peut-on oublier le fait qu'il y a toujours à Montréal, d'après les chiffres du recensement de 1991, 300 000 citoyens ou citoyennes qui ne connaissent pas le français ?

Je n'ai pas de chiffre autre que celui-là pour le moment. Mais j'ai considéré d'autres aspects des données du recensement de 1991 qui sont disponibles seulement depuis le 12 janvier. Ce chiffre est tout à fait vraisemblable ; c'était 500 000 avant les lois 101 et 22. Un certain nombre de ces non parlant le français sont partis. On sait pertinemment par exemple que les anglophones qui ont quitté le Québec pendant les années soixante-dix étaient en grande partie unilingues. Pour diverses raisons, ils refusaient de se bilinguiser. Il en résulte curieusement que le bilinguisme des anglophones a augmenté du simple fait qu'un grand nombre d'unilingues d'entre eux sont partis ! En fait, je pense qu'une moitié de l'augmentation du bilinguisme dont on parle parmi les anglo-québécois vient de ce fait-là. Il y a certainement un paradoxe quand il y a des leaders de la communauté anglophone qui déclarent qu'ils sont prêts à accepter le français comme langue à tout faire au Québec, alors qu'encore 300 000 Montréalais / Montréalaises ne parlent toujours pas le français. Je ne comprends personnellement pas comment on peut devenir citoyen du Québec sans faire preuve d'une connaissance minimale du français. Ça n'a pas de bon sens non plus qu'on puisse devenir citoyen du Canada au Québec sans faire preuve d'une connaissance adéquate du français. Il y a bien des pays au monde qui exigent cela pour obtenir la citoyenneté.

Pourquoi la francisation de ces unilingues qui ne parlent pas le français ne serait-elle pas financé par le gouvernement fédéral ? Il finance toutes sortes de plans d'apprentissage de langues secondes : qu'il finance donc au Québec un plan d'apprentissage de la langue première, c'est-à-dire du français. Ils ont telle-

ment d'argent à dépenser en ce sens : ils dépensent pour les minorités francophones à l'extérieur du Québec alors qu'un grand nombre de ces minorités sont en voie de disparition rapide. Je parle de la Saskatchewan, du Manitoba, de tout ce qui est à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et du Nord et de l'Est de l'Ontario. Il y a une augmentation du nombre de Québécois francophones bilingues de l'ordre de près de 180 000 de plus par rapport à 1986. Monsieur Ryan peut donc se reposer, lui qui exprimait en public sa crainte que les Québécois francophones ne soient plus bilingues si on continue trop à se franciser ou à mettre l'accent sur le français ! Vouloir parler français dans la vie courante au Québec n'est pas se couper de la langue anglaise.

Ce qu'il y a de délicat dans la situation à Montréal c'est encore une fois - je reviens à mon « *West-Island* » - l'affichage et son impact sur les personnes : de voir éventuellement l'anglais figurer un peu partout et même de façon dominante, ça ne va-t-il pas justement avoir l'effet d'un gros message au Québec : pas besoin de savoir le français pour vivre ici. Et ça, c'est quelque chose qu'il faut contrer à savoir cette idée que l'on peut vivre ici comme si on était ailleurs qu'au Québec. Alors, même si en tant qu'anglophone (puisque que celui qui vous parle l'est de naissance), je sens la frustration des anglophones vis-à-vis de l'affichage français, en même temps, le fait de partager beaucoup de choses avec les francophones dont ma langue d'usage actuelle, fait que je préfère un affichage clairement français. Le français doit être la langue de communication commune à l'ensemble de la société québécoise. Je me demande quelles mesures pourrait prendre le gouvernement du Québec pour expliquer aux anglophones le pourquoi de l'affichage en français. Il n'y a pas eu un gouvernement qui s'est fatigué à faire ça. Pourquoi pas chercher à expliquer aux anglophones que ce n'est pas parce qu'on veut les insulter qu'on affiche en français, mais tout simplement pour créer un espace francophone qui fera en sorte qu'on va pouvoir réussir à faire contre-poids à cette Amérique du nord anglophone tellement envahissante.

Q.F. : Si les changements linguistiques se font toujours au détriment du français, est-ce que ça ne serait pas un concept opératoire intéressant que de se baser sur le pouvoir d'attraction du français pour faire des changements éventuels dans l'affichage ?

Oui, il pourrait y avoir un genre de seuil comme ça. Je crois que c'est une bonne direction que de voir les choses en ces termes. Je pense qu'effectivement l'attrait du français, le nombre de personnes qui se francisent par rapport au nombre de personnes qui s'anglicisent reste la mesure la plus significative de la force profonde d'une langue. On mesure ça non pas en termes de « êtes-vous capable de soutenir une conversation en français, de fonctionner, de travailler en français ? » mais « est-ce que vous faites du français votre première langue d'allégeance, c'est-à-dire la parlez-vous comme langue principale à la maison ? » Là, on touche quelque chose de très intime, de très privé, de très fort, de très solide. Et si un indicateur de cette nature démontrait que le français en proportion se tire d'affaire raisonnablement, on pourrait alors envisager très certainement une plus grande générosité des modifications, peut-être même l'élimination d'un grand nombre de beaucoup d'aspects de mesures linguistiques. Mais je suis sûr que jusqu'à nouvel ordre, cet avenir radieux pour le français, ce n'est pas pour demain ni pour après-demain. Le pouvoir d'attraction de l'anglais sur le continent est tellement fort que je pense que, dans nos vies, on ne vivra pas assez vieux pour connaître le moment où le Québec se sera francisé à ce point ! Qu'on puisse, comme René Lévesque le rêvait, effacer tout ça et ne plus avoir de loi linguistique du tout !

Cela dit, l'amélioration de la force d'attraction du français auprès des émigrants allophones a fait en sorte qu'au dernier recensement, celui de 1991, dans la région de Montréal et dans l'ensemble du Québec, le français semble en progression. Je dis bien semble parce que je n'ai pas eu le temps d'analyser les chiffres récents adéquatement. On se demande comment interpréter ces nouveaux chiffres qui n'ont pas l'air d'être comparables du tout avec les chiffres antérieurs. Ces chiffres montrent que le français au Québec s'en tire avec un bénéfice net pour la première fois, un gain de l'ordre de quelque 60 000 nouveaux locuteurs du français, langue première parlée à la maison. C'est plutôt douteux. Les trois recensements de 1971, de 1981 et de 1986 posaient

deux questions utiles : « Quelle est votre langue maternelle et quelle est la langue que vous parlez aujourd'hui à la maison comme langue principale ? » Avant ce quatrième recensement, les trois autres avaient montré que le français n'attirait pas et que c'est l'anglais uniquement qui profitait des transferts linguistiques ou de l'assimilation linguistique. Or, le nouveau recensement, celui de 1991, renverse la vapeur. Il y a quelque chose qui ne va pas : on a changé de questionnaire, on a changé l'ordre des questions, la disposition des questions, le format du questionnaire.

Que le français attire davantage qu'il y a cinq ans, c'est trop rapide pour être vraisemblable. Quelle est la part du réel dans cette amélioration, quelle est la part de l'artificiel qui vient du fait qu'on a changé les choses encore une fois ? On fait ça à chaque recensement et ça crée des maux de tête à ceux qui veulent suivre l'évolution de la situation linguistique au Québec et au Canada. C'est comme si on voulait cacher des choses. Vers le milieu de l'été, après étude fouillée, on va pouvoir dire si effectivement le français dans l'ensemble du Québec s'en tire mieux maintenant. Avec un gain net de l'ordre de peut-être 25 000 nouveaux locuteurs du français ? Ça serait une situation agréable à constater. Le seul fait que le français a réussi quelque chose d'un peu mieux qu'un match nul sur le plan de l'attraction linguistique, ce serait déjà ça. Mais ce n'est certes pas le moment de modifier dans le sens du relâchement de la loi 101 à moins qu'on modifie qu'on fasse un pas significatif vers le français dans la francisation des entreprises et de la justice.

*Démographe et professeur de mathématiques à l'université d'Ottawa.